



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**243<sup>e</sup> séance du  
SÉNAT ACADÉMIQUE**

**SAC-170501**

**Le 1<sup>er</sup> mai 2017**

**de 8 h 33 à 11 h 35**

**Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon**

**Campus de Moncton**

**PROCÈS-VERBAL**  
Sénat académique • SAC-170501



**SAC-170501**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

243<sup>e</sup> séance du

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

Le 1<sup>er</sup> mai 2017

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

## **PRÉSENCES**

### **MEMBRES**

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	François Renaud, professeur	Moncton
Marie-France Allain, étudiante	Shippagan	Marthe Robichaud, doyenne <i>par intérim</i>	Shippagan
Julie Arsenault, professeure	Moncton	Denis Roy, professeur	Moncton
Slimane Belbraouet, professeur	Moncton	Gilles C. Roy, doyen	Moncton
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Chantale R. Brun, professeure	Moncton		
Andrea Cabajsky, professeure	Moncton		
Omer Chouinard, professeur	Moncton		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton		
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton		
Yahia Djaoued, professeur	Shippagan		
Jean-Jacques Doucet, directeur	Moncton		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Jacques-Roch Gauvin, étudiant	Moncton		
Louise Girard, doyenne <i>par intérim</i>	Moncton		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		
Daisy Mercure, étudiante	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		

### **AUTRES PERSONNES PRÉSENTES**

Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Teréz Rétfalvi, professeure retraîtée	Moncton
Jean-François Richard, vice- recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales	U de M
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

**Personnes excusées :** Claudine Auger, Anne Charron, Marianne Cormier, Fernand de Varennes, Caroline LeBlanc et Blanca Navarro Pardiñas

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE .....	4
2. PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE .....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
5. CORRESPONDANCE .....	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-170310 .....	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-161104 .....	5
8.1. (8.1) Composition du collège électoral et uniformisation des <i>Statuts et règlements</i> .....	5
8.2. (8.2) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32 .....	5
8.3. (8.3) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures) .....	5
8.4. (12) Modifications au document-cadre de l'Éducation permanente .....	5
8.5. Autres.....	6
9. NOMINATIONS .....	6
9.1. Comité conjoint de la planification.....	6
9.2. Bureau de direction du Sénat académique.....	6
9.3. Comité des programmes .....	6
9.4. Comité d'appel du Sénat académique .....	7
9.5. Comité d'attestation d'études .....	7
9.6. Comité de sélection des grades honorifiques .....	7
9.7. Conseil de la langue française .....	8
10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES .....	8
10.1. Modifications au programme de Doctorat en sciences de la vie.....	8
10.2. Modifications au règlement 2.3 – Baccalauréat avec majeure et mineure.....	8
10.3. Modifications des règlements 26.3, 26.4, 26.5, 26.6, 26.7.1, 26.7.2 et 26.7.3 – Barème de notes .....	8
10.4. Calendrier universitaire .....	8
10.5. Conditions d'admission aux mineures .....	9
10.6. Abolition de la 2 <sup>e</sup> concentration en technologie et de la Mineure en technologie .....	9
10.7. Projet de règlements particuliers pour les programmes de 1 <sup>er</sup> cycle de la Faculté d'ingénierie.....	9
10.8. Modification à la Politique relative aux étudiantes et étudiants ayant un handicap ainsi qu'au règlement 4.12 – Étudiantes et étudiants ayant un handicap .....	10
10.9. Modifications du règlement 28.4.1 – Date limite d'abandon d'un cours sans échec au 2 <sup>e</sup> cycle.....	10
10.10. Modification du règlement 8.5.3 – Barème de conversion de pourcentage en lettre .....	10
10.11. Résolutions transmises pour information.....	10
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	10
12. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-170408.....	11
13. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
13.1. Remerciements .....	11
14. PROCHAINE RÉUNION.....	11
15. CLÔTURE.....	11

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<b>Page</b>
ANNEXE 1 : Transcription.....	12
ANNEXE 2 : Enregistrement .....	37
ANNEXE 3 : Documents.....	38
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
Document B : Sens des termes et expressions désignant les membres du « personnel enseignant » et du « corps professoral » dans les documents officiels de l'Université de Moncton .....	B(1-55)
Document C : Suivi du dossier portant sur le sens des termes et expressions désignant les membres du « personnel enseignant » et du « corps professoral » dans les documents officiels de l'Université de Moncton .....	C(1-8)
Document D : Nominations.....	D(1-13)
Document E : Rapport du Comité des programmes.....	E(1-68)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

**Nota bene :**

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

**1. OUVERTURE**

**8 h 33** : Le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il nomme les personnes excusées, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il nomme Marc Angers et Jean-François Richard scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à Louise Girard, doyenne *par intérim* de la Faculté des sciences, Marie-France Allain, étudiante – campus de Shippagan, Nicolette Belliveau, étudiante – campus de Moncton – 2<sup>e</sup> mandat, François Bourgouin, étudiant – campus de Moncton, Jacques-Roch Gauvin, étudiant – campus de Moncton, Daisy Mercure, étudiante – campus d'Edmundston – 2<sup>e</sup> mandat.

**2. PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE**

Le recteur et vice-chancelier indique qu'aucune personne n'était disponible pour assumer la présidence de l'assemblée. Dans ce cas, il assumera à la fois la présidence d'assemblée et la présidence du Sénat tout comme il l'a fait lors de la réunion du mois de mars dernier.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

**4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

**5. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1-2

Modification :

- Le point 10.9 sera examiné au point 10.3, le point 10.3 sera traité au point 10.9 et la numérotation sera ajustée en conséquence.

**R : 01-SAC-170501**

Étienne Dako, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

*« Que l'ordre du jour SAC-170501 soit adopté tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-170310**

Corrections :

Page 12, point 12, dans la proposition P : 22-SAC-170310, il faut lire : «... l'article 12.06.02(c)... ».

Page 14, point 16, pour Donald Bélanger, il faut lire : Campus d'Edmundston.







9.7. **Conseil de la langue française***R : 13-SAC-170501*Mise en candidature :

Francis Bourgoïn

Proposé par Daisy Mercure

**Francis Bourgoïn** est élu membre du Conseil de la langue française.10. **RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

Voir le Document E, p.1-68

10.1. **Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie***R : 14-SAC-170501*

André Samson, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de Doctorat en sciences de la vie. »*

Vote sur R14

Pour : 25

Contre : 5

ADOPTÉE

10.2. **Modifications au règlement 2.3 – Baccalauréat avec majeure et mineure***R : 15-SAC-170501*

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement 2.3 – Baccalauréat avec majeure et mineure. »*

Vote sur R15

Pour : 30

Contre : 1

ADOPTÉE

10.3. **Modification des règlements 26.3, 26.4, 26.5, 26.6, 26.7, 26.7.1, 26.7.2 et 26.7.3 – Barème de notes***R : 22-SAC-170501*

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux règlements universitaires suivants : 26.3 – Code alphabétique (2<sup>e</sup> cycle); 26.4 – Code alphabétique (3<sup>e</sup> cycle); 26.5 – Interprétation du code (2<sup>e</sup> cycle); 26.6 - Interprétation du code (3<sup>e</sup> cycle); 26.7 – Valeur numérique des lettres; 26.7.1; et 26.7.2, ainsi que la création du règlement 26.7.3. »*

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

10.4. **Calendrier universitaire**

En raison du nouveau jour férié au Nouveau-Brunswick, soit le jour de la famille, le calendrier universitaire – adopté à la réunion du Sénat académique du mois de mars – a été reformulé.

10.4. **Calendrier universitaire (suite)**

**R : 17-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

*« Que le Sénat académique adopte le calendrier universitaire pour les années 2017-2018 à 2021-2022. »*

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

10.5. **Conditions d'admission aux mineures**

**R : 18-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les conditions d'admission indiquées dans le tableau ci-dessous à la Mineure en biochimie, la Mineure en biologie et la Mineure en chimie. »*

<i>Faculté</i>	<i>Mineure</i>	<i>Condition à la mineure</i>	<i>Condition au baccalauréat</i>
<i>Sciences</i>	<i>Biochimie</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
	<i>Biologie</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
	<i>Chimie</i>	<i>C</i>	<i>D</i>

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

10.6. **Abolition de la 2<sup>e</sup> concentration en technologie et de la Mineure en technologie**

**R : 19-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Gilles Roy, propose :

*« Que le Sénat académique abolisse la deuxième concentration en technologie et la Mineure en technologie. »*

Vote sur R19 Pour : 28 Contre : 1 ADOPTÉE

10.7. **Projet de règlements particuliers pour les programmes de 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté d'ingénierie**

**R : 20-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Sénat académique adopte les règlements particuliers pour les programmes de 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté d'ingénierie (génie civil, électrique et mécanique), profil régulier et régime coopératif. »*

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

10.8. **Modification à la Politique relative aux étudiantes et étudiants ayant un handicap ainsi qu'au règlement 4.12 – Étudiantes et étudiants ayant un handicap**

**R : 21-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Nicolette Belliveau, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications à la Politique relative aux étudiantes et étudiants ayant un handicap ainsi qu'au règlement 4.12 – Étudiantes et étudiants ayant un handicap. »*

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

10.9. **Modification du règlement 28.4.1 – Date limite d'abandon d'un cours sans échec au 2<sup>e</sup> cycle**

**R : 16-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications aux règlements de cycles supérieurs 28.4.1 portant sur la date limite d'abandon d'un cours sans échec au 2<sup>e</sup> cycle. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

10.10. **Modification du règlement 8.5.3 – Barème de conversion de pourcentage en lettre**

**R : 23-SAC-170501**

André Samson, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux règlements 8.5.3 (8.5.3.1, 8.5.3.2, 8.5.3.3 et 8.5.3.4) – Barème de conversion de pourcentage en lettre. »*

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

10.11. **Résolutions transmises pour information**

Voir page 65 – Document E : Rapport du Comité des programmes

**11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport. Il soulève les points suivants :

- La province du Nouveau-Brunswick souhaite mettre en place une entente de quatre ans qui porterait sur le financement des universités publiques de la province. Cette entente permettrait d'avoir une certaine prévisibilité sur le financement général des universités, le financement de projets spéciaux et les droits de scolarité. Le processus de négociations est en cours.
- La province propose un scénario plutôt fragile et décevant. Les augmentations proposées pour l'entente de quatre ans sont de 1 % (2017), 1 % (2018), 1 % (2019) et 2 % (2020).
- La province du Nouveau-Brunswick a diminué le financement de base des universités. Cependant, un montant a été réservé pour des projets spéciaux. Le recteur indique qu'il ne voit pas de bon œil cette nouvelle approche. Aucun critère, directive ou mode de soumission des projets spéciaux n'a été proposé par le gouvernement.

**11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**

- L'Université de Moncton est le système universitaire francophone au Nouveau-Brunswick. L'Université de Moncton est unique en ce sens.
- On note que le gouvernement du Nouveau-Brunswick redirige les fonds dans des programmes d'aide financière pour les étudiantes et les étudiants. En contrepartie, la subvention provinciale de l'Université de Moncton n'augmente pas.
- L'Université de Moncton doit demeurer vigilante, judicieuse dans ses choix, et continuer de se positionner pour aller chercher des fonds.

L'ensemble des propos du recteur et vice-chancelier est présenté dans la transcription du Sénat académique. Voir <http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

**12. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-170408**

Aucune question n'est soulevée.

**13. AFFAIRES NOUVELLES****13.1. Remerciements**

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Paul-Émile Bourque, Chantale Brun, Olivier Clarisse, François Renaud, Marthe Robichaud, Denis Roy et Céline Surette qui termineront leur mandat au sein du Sénat académique. Merci beaucoup!

**14. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le 25 août 2017 à 8 h 30.

**15. CLÔTURE**

La réunion se termine à 11 h 35.

  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale

**SAC-170501**

**ANNEXE 1**

**Transcription de la 243<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 1<sup>er</sup> mai 2017**

**Disponible sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>**

**Transcription préparée par**

**Suzanne Beaulieu  
PRO DOCUMENTS  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



**SAC-170501**

**ANNEXE 2**

**Enregistrement de la 243<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 1<sup>er</sup> mai 2017**

**Enregistrement déposé aux  
Services des archives de l'Université de Moncton**

**Séance enregistrée par**

**Michel Couture  
Direction générale des technologies  
Université de Moncton**



**SAC-170501**

**ANNEXE 3**

**Documents de la 243<sup>e</sup> séance**

**du**

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

**Le 1<sup>er</sup> mai 2017**

**Documents déposés sur le portail :**

**<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>**

